



MINISTÈRE D'ÉTAT CHARGÉ  
DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

# LA POLARISATION DES INFRASTRUCTURES SOCIOECONOMIQUES AU BENIN :

*LE LITTORAL ET L'ATACORA AUX ANTIPODES (49 % vs 28 %)*



Par BIAO Barthélémy, OGA Jean Baptiste, GUIDIME Camille, DRAMANI Latif



# LA POLARISATION DES INFRASTRUCTURES SOCIOECONOMIQUES AU BENIN : LE LITTORAL ET L'ATACORA AUX ANTIPODES (49 % VS 28 %)

En 2015, la population du Bénin s'élevait à 10 315 244 habitants et elle comptera environ 16,5 millions d'habitants en 2030. La structure par âge de la population béninoise indique son extrême jeunesse, les moins de 15 ans représentant 45 % de la population totale en 2015 et les moins de 20 ans 56 % (INSAE, 2015).

Cette population se répartit par département par ordre de concentration comme suit : Atlantique (12%), Borgou (11%), Ouémé (11%), Littoral (10%), Zou (9%), Alibori (8%), Atacora (8%), Collines (8%), Couffo (8%), Plateau (6%), Donga (5%), Mono (5%). Ces départements connaissent une densité respective de (432 hbts/Km<sup>2</sup>), (46 hbts/Km<sup>2</sup>), (856 hbts/Km<sup>2</sup>), (8593 hbts/Km<sup>2</sup>), (162 hbts/Km<sup>2</sup>), (33 hbts/Km<sup>2</sup>), (38 hbts/Km<sup>2</sup>), (51 hbts/Km<sup>2</sup>), (309 hbts/Km<sup>2</sup>), (191 hbts/Km<sup>2</sup>), (49 hbts/Km<sup>2</sup>), (309 hbts/Km<sup>2</sup>).

La transformation territoriale au Bénin est une préoccupation d'intérêt au regard de sa prise en compte dans les documents de politique nationale de développement. Le développement territorial harmonieux s'observe par la distribution des infrastructures socioéconomiques de base sur le territoire national. Cette distribution pourrait être influencée par plusieurs facteurs.

Nonobstant la distribution des infrastructures socioéconomiques de base, il est à souligner que les mouvements de population s'expliquent parfois par la disponibilité et la qualité des services offerts par ces infrastructures socioéconomiques de base.

Il est admis que la capture du premier dividende démographique – qui est l'accélération de la croissance économique qui proviendrait de la modification de la structure par âge de la population – découle de l'emploi massif des jeunes. Les infrastructures socioéconomiques de base (écoles, centres de santé, eau, électricité, marchés, transport) sont nécessaires à l'amélioration de la productivité du travail.

Notons par ailleurs que, « le terme infrastructure désigne l'ensemble des ouvrages et des équipements collectifs nécessitant des fondations et qui sont destinés à soutenir l'activité économique comme par exemple les voies routières, aériennes, maritimes, ferrées, fluviales, les réseaux électriques, les ponts, les terrassements de chaussée, les canaux d'irrigation » (Eggoh, 2018) s'inspirant des données de AICD (2016).

Au Bénin, l'infrastructure routière est dans un état fragile avec 30 % de la population rurale ayant accès à une route praticable. 69 % de l'ensemble du réseau routier est praticable. Les corridors Cotonou-Niamey et Cotonou-Ouagadougou restent les plus dégradés.

La distribution insuffisante d'énergie fait l'objet d'investissements dans ce domaine. Notons que l'énergie reste faible pour l'industrie et peu fiable.

L'eau et l'assainissement sont difficiles d'accès par endroits et de plus, leur qualité reste à améliorer.

Dans le domaine de l'éducation, le nombre d'écoles maternelles et primaires a plus que doublé entre 2006 et 2010 (UNESCO, 2010) et continue de s'accroître. Il en est de même pour les centres de santé où on observe l'érection de nouveaux centres de santé, bien que la qualité de service dans certains desdits centres est à améliorer.

Les infrastructures marchandes, bien que peu modernes concentrent l'essentiel des transactions commerciales intérieures.

Dans ce contexte d'inégale répartition des infrastructures socioéconomiques de base, la question à se poser est la suivante: quels sont les niveaux d'accessibilité et de qualité des services offerts des infrastructures au Bénin ?

L'Indice synthétique Réseaux et Territoires (ISRT) nous permet de répondre à ces questionnements.

## L'INDICE SYNTHÉTIQUE RÉSEAUX ET TERRITOIRES

L'ISRT donne une mesure de l'état de la structure et du niveau d'interaction des réseaux (Dramani et al, 2019). Un niveau élevé ou faible de cet indicateur serait la résultante des effets de l'état de la structure et / ou du niveau d'interaction. Cet indice est constitué de quatre (04) sous-dimensions dont l'indicateur infrastructures et services sociaux de base. Cet indicateur s'intéresse d'une part à l'accès aux infrastructures socioéconomiques de base et d'autre part à la qualité des services offerts.

Encadré 1 : Construction de l'Indicateur infrastructures et services sociaux de base

Il est construit en trois (03) étapes :

### Etape 1 : Collecte des données pour chaque sous dimension

**Indicateurs sous-dimension Infrastructures et services sociaux de base** : Taux d'accès à l'eau ; Taux d'accès à l'électricité ; Taux d'accès aux services de santé ; Taux d'accès à l'école primaire ; Taux d'accès au marché ; Taux d'accès aux services de transport ; Taux de demande satisfaite de contraception moderne pour obtenir l'Indice d'accessibilité aux infrastructures et, Proportion de population satisfaite de la qualité des services de l'eau ; Proportion de population satisfaite de la qualité des services d'électricité ; Proportion de population satisfaite de la qualité des services de santé ; Proportion de population satisfaite de la qualité des services d'éducation primaire ; Proportion de population satisfaite de la qualité des services de marchés ; Proportion de population satisfaite de la qualité des services de transport ; Taux d'accouchements assistés par du personnel soignant qualifié pour obtenir l'indice de qualité des services sociaux de base.

### Etape 2 : Normalisation.

La normalisation se fait à partir d'une formule classique (Min Max) qui permet de convertir les valeurs d'origine des indicateurs en nombres compris entre 0 et 1, car ces indicateurs sont exprimés en différentes unités.

### Etape 3 : Calcul de l'indicateur.

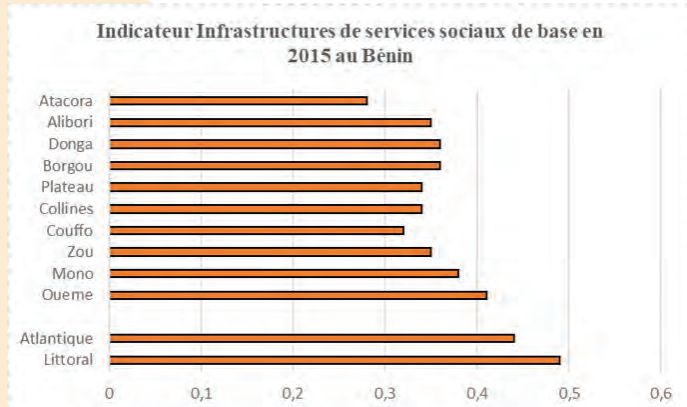
L'indicateur sous-dimensionnel est obtenu en faisant une moyenne géométrique des indicateurs qui la composent.

$$I_k = \left( \prod_{d=1}^n ind_d \right)^{\frac{1}{n}} ; k = 1 \text{ et } d = 1, \dots, n \quad \text{où } n \text{ est le nombre d'indicateurs suivis dans la sous-dimension concernée.}$$

Source : Manuel CREG. 2018

## RÉPARTITION DES INFRASTRUCTURES DE SERVICES SOCIAUX DE BASE AU BÉNIN EN 2015

Graphique 1 : Répartition des infrastructures de services sociaux de base



Source : CREG/LAREG, 2018.

Les départements du Littoral et de l'Atlantique concentrent l'essentiel des infrastructures de services sociaux de base. Le département de l'Atacora reste le plus faiblement doté en termes d'infrastructures de services sociaux de base. Le Couffo, les Collines et le Plateau sont également caractérisés par cette faiblesse. Trois pôles se dégagent du résultat : Polarisation relativement importante (Littoral, Atlantique et Ouémé) ; Polarisation relativement moyenne (Mono, Borgou, Donga, Zou, Alibori, Collines, Plateau et Couffo) ; Polarisation relativement faible (Atacora).

En terme de classement, le Littoral et l'Atacora occupent les extrêmes. Une macrocéphalie s'observe au Bénin, car le Littoral (Cotonou) concentre une performance de 49 % de l'Indicateur des infrastructures des services sociaux de base alors que le Bénin a une performance de 43%. C'est donc dire la forte concentration des infrastructures des services sociaux de base à Cotonou.

Tableau 1 : Classement par département de la distribution des infrastructures de services sociaux de base

Départements	Indicateur Infrastructures de services sociaux de base	Rang
Littoral	0,49	1
Atlantique	0,44	2
Oueme	0,41	3
Mono	0,38	4
Borgou	0,36	5
Donga	0,36	6
Zou	0,35	7
Alibori	0,35	8
Collines	0,34	9
Plateau	0,34	10
Couffo	0,32	11
Atacora	0,28	12
Bénin	0,43	

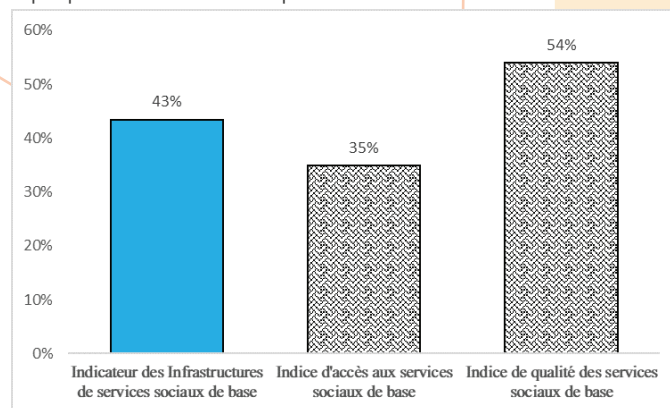
Source : CREG/LAREG, 2018.

La polarisation des infrastructures de services sociaux de base n'est pas sans distinction interne en terme d'accessibilité et de qualité. Par ailleurs, la migration interne due essentiellement ici aux mouvements des populations pour motif économique et/ou motif social interagit avec la qualité des services sociaux de base. Le Bénin a une population inégalement répartie sur l'ensemble du territoire.

On observe ainsi de fortes densités dans le Sud et dans le nord (Cotonou, Porto-Novo, Abomey-Calavi, Abomey, Bohicon, Parakou, Djougou) qui s'expliquent par la présence des infrastructures socio-économiques et administratives. Cette concentration est le résultat des migrations des populations rurales vers ces centres urbains, avec pour motivations dans la très grande majorité des cas la quête d'une amélioration de leurs conditions de vie.

Si l'indice des infrastructures de services sociaux de base (43 %) améliore relativement le développement territorial, bien que relativement faible, il convient de souligner que le taux d'accès aux services sociaux de base (35 %) est inférieur à la qualité des services fournis (54 %) (Cf. Graphique 2).

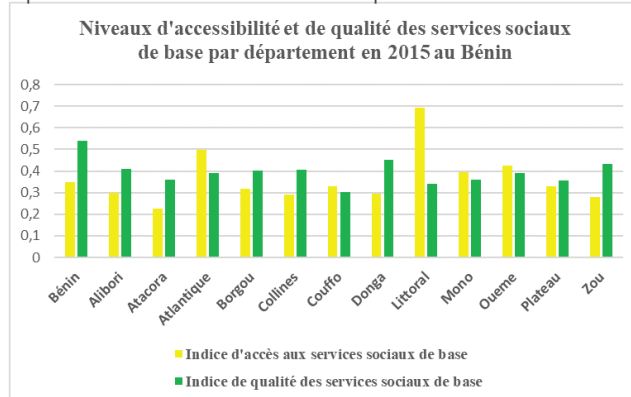
Graphique 2 : accessibilité et qualité des services sociaux de base



Source : CREG/LAREG, 2018.

Les populations au Bénin connaissent des difficultés d'accès aux infrastructures de services sociaux de base. Toutefois, les services fournis sont relativement de bonne qualité.

Graphique 3 : Niveaux d'accessibilité et de qualité des services sociaux de base



Source : CREG/LAREG, 2018.

On constate que les départements disposant faiblement d'infrastructures de services sociaux de base connaissent des services de relativement bonne qualité comparativement aux autres départements. S'il est moins difficile d'accès aux infrastructures de services sociaux de base - transport, électricité, eau, centre de santé, école, marché- (69 %) dans les départements du Littoral et de l'Atlantique, il est à noter que les services fournis ne sont pas de meilleure qualité (30 %) que ceux dans les autres départements moins pourvus et de difficiles accès aux infrastructures (30 % accès avec 40 % de qualité de service).

En revanche, l'accessibilité aux infrastructures de services sociaux de base telles que l'électricité, l'eau, le transport, les centres de santé est prononcé pour l'ensemble des départements, surtout pour les départements de polarisation relativement moyenne et faible.

## ACTIONS DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT À ENTREPRENDRE

Les résultats obtenus ci-dessus étant fondés sur les données de 2015, des évolutions de politique de développement sont intervenues depuis lors. Toutefois, l'opérationnalisation des mesures suivantes-dont certaines sont en cours d'exécution pourrait préciser les actions, activités et tâches à mettre en œuvre avec indicateurs de suivi.

- 1** Renforcer les investissements de maintien des infrastructures de services sociaux de base dans les départements du Littoral et de l'Atlantique
- 2** Privilégier les départements à polarisation relativement moyenne et faible dans l'accès (coût, disponibilité) des infrastructures de services sociaux de base, surtout Atacora, Couffo, Collines et Plateau.
- 3** Réaliser à moindre coût d'accès les infrastructures d'eau, d'électricité dans les départements sus cités.
- 4** Renforcer la qualification des agents de santé et de l'éducation
- 5** Réaliser davantage d'infrastructures de transport.

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- African Development Bank(2016), The Africa Infrastructure Development Index-AIDI.
- CREG (2018), Manuel de formation 'Réseau et territoire, CREG.
- DGPD (2018), Rapport sur le profil du Dividende Démographique 2015 du Bénin par l'approche des comptes nationaux de transferts, 55 pages.
- Dramani L., Guidime C. Oga I. JB., Agbahoungba S. et Akpo E. (2019); Dividende démographique et développement durable : fondements théoriques et modèles normatifs, Harmattan, ISBN: 978-2-343-17643-7
- Eggoh J. (2018), Les dépenses d'infrastructures stimulent-elles la croissance et la productivité au Bénin ?
- Revue d'Analyse des Politiques Economiques et Financières, Volume 3 – Numéro 1, pp. 74-104.
- INSAE (2015), EMICoV 2011, 2015.
- INSAE (2016) RGPH 4, Rapport sur les principaux résultats démographiques.



© Eglolyé - visiterafrique.com